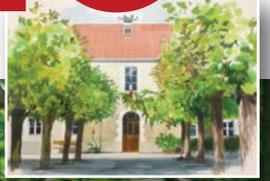


Le Petit **BUNO**

Bulletin municipal de Buno-Bonnevaux - n°13 - Septembre 2023



**Dans les coulisses
du théâtre à l'école**
page 12

SOMMAIRE

Infos pratiques.....	p. 2
Actualités en bref.....	p. 3 à 5
Jeux.....	p. 2, 5, 9 et 15
La vie communale.....	p. 6 à 10
La vie associative.....	p. 11
La vie scolaire.....	p. 12 à 14
Infos diverses.....	p. 15
Résultats jeux.....	p. 16



**La chasse
aux œufs
de Pâques,
les enfants
adorent...**
page 8



INFOS PRATIQUES

Mairie

Contact mairie

Tél : 01 64 99 48 87 - Fax : 01 64 99 32 32

Courriel : mairie@buno-bonnevaux.fr

Site internet : www.buno-bonnevaux.fr

Ouverture de la mairie

Lundi : 14h-16h - Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 15h-18h

1^{er} et 3^e samedis du mois : 10h-12h



Le mot DU MAIRE

Chères toutes, Chers tous,

Vous découvrirez à travers ces quelques pages les faits marquants de notre actualité locale.

Vous avez pu constater cet été l'extinction de l'éclairage public de juillet à août. Il s'agit d'une décision du Conseil municipal en faveur de la sobriété énergétique d'une part, et pour répondre aux attentes du Parc du Gâtinais en matière de lutte contre la pollution lumineuse et la protection de la biodiversité, d'autre part.

Par ailleurs, je vous informe que notre nouvelle secrétaire, Madame Anne Chaussier, a pris officiellement ses fonctions le 26 août dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

C'est bientôt la période hivernale. Nous rappelons que la vigilance contre la grippe saisonnière reste de mise, et surtout à l'égard de la covid-19 qui n'est pas totalement éradiquée.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nous comptons cette année, à l'école de Buno, 4 élèves de CM1 et 18 de CM2. Nous leur souhaitons ainsi qu'à leur maîtresse, une bonne année scolaire.

Bonne lecture.

Eco-centre

ZONE DU CHÊNET : TÉL : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h

(En hiver, du 15 oct au 31 mars, fermeture fixée à 17 h)

Dimanches et jours fériés : de 9 h à 12 h.

L'accueil prend fin 15 mn avant la fermeture.

MOIGNY-SUR-ECOLE (végétaux uniquement)

Eco-centre accessible :

Du mardi au vendredi : 10 h à 13 h

Samedi et dimanche : 9 h à 13 h 30

Fermeture : les lundis et jours fériés

Horaires des cars Bus 4343

MARCHÉ DE MAISSE

MERCREDI (Réservation sur site TAD Île-de-France Mobilités : tad.idfmobilites.fr ou par téléphone au 09 70 80 96 63) :

• **Aller** : départ mairie de Buno-Bonnevaux à 9h30
Arrivée à Maisse (marché) à 10h00 (arrêt uniquement en période scolaire)
Arrivée à Maisse (Gare SNCF) à 10h00

• **Retour** : départ Maisse (marché) à 11h00
Arrivée à Gironville sur Essonne (Petit Gironville) à 11h32
Arrivée à Buno-Bonnevaux (mairie) à 11h33 (arrêt uniquement en période scolaire)

État civil



NAISSANCES :

- Jade Nguyen Phu Khai née le 5 mai 2023,
- Amaya, Lucie Chenu née le 15 juillet 2023,
- Antoine, François Eric Tarraga né le 5 août 2023.

Bienvenue et félicitations aux parents

PACS :

- Eléonore, Victoria Bellet et Mickaël, Eric Tarraga, le 20 juin 2023

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur

MARIAGE :

- Marc Breugnot & Jean-Baptiste Dallet, le 2 septembre 2023

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur

DÉCÈS :

- Antoine Herblot, le 11 juillet 2023,
- Monique Herblot, le 21 juillet 2023,
- Henri Herblot, le 5 septembre 2023.
- Anne, Noëlle, Constance Van Minden (Epouse Lemerle), le 9 septembre 2023.

Nos profondes condoléances

Numéros d'urgences (appels non surtaxé)

- **GRDF** (Urgence sécurité gaz et dépannage) : 0800 47 33 33 (7j/7 24h/24)
- **ENEDIS** (Urgence électricité) : 09 72 67 50 + (n° département) (7j/7 24h/24)
- **SUEZ** (Urgence eau et assainissement collectif) : 09 77 40 11 42

JEUX Sudoku

	9	5			2			
	7		3					
3						2	6	
4				3				7
	6	9						8
					9		1	
	8		4					6
		6			1		2	
				9		1		

Agenda EN BREF

Fête de la betterave : 7 & 8 octobre 2023

Commémoration de l'armistice de 1918 : 11 novembre 2023

Père Noël de Buno : 9 décembre 2023

ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

Pour éviter
tout pépin...



faites-vous
dépister!

LE CANCER
DU SEIN,
PARLONS-EN

À l'occasion d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au cancer du sein, la Ligue contre le cancer incite à parler du dépistage sans tabou. Depuis des années, le Département est associé au Centre régional de coordination des dépistages des cancers pour proposer aux femmes de 50 à 74 ans un dépistage organisé, c'est-à-dire pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Tous les deux ans, elles sont invitées par courrier à passer gratuitement mammographie et échographie dans un centre agréé. Pour un diagnostic plus sûr, les clichés ont droit à une deuxième relecture.

L'Essonne s'engage
pour le dépistage
organisé du cancer du sein.

0 800 73 24 25 Service & appel
gratuits

essonne.fr



Le désolant constat de ce 21 avril 2023

Véhicule Alpha Roméo immatriculé EV-567-HP calciné retrouvé dans la décharge communale. L'enquête de gendarmerie établit qu'il s'agit d'un véhicule volé. Signalons également que le portail des lieux a été fracturé.



Commémoration de la victoire du 8 MAI 1945

Extrait du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples...

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible...

Chacun peut ressentir que le destin des armes a basculé. Même si la lutte sera encore longue : « L'épreuve n'est pas terminée, mais voici qu'au loin se dessine la fin du pire drame de notre histoire », indique le général de Gaulle aux Français libres ... dans son message du 14 juillet 1943...

Au bout, le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté.

Vive la République – Vive la France



L'actualité EN BREF

Végétation aux abords du chemin de fer - *Alerte aux riverains*

La présence de végétation aux abords des voies ferrées est susceptible de présenter des risques pour les circulations ferroviaires : collision au passage d'un train, incendie lié à la présence d'installations électriques, gêne de la visibilité de la signalisation ferroviaire.

L'article L.2231-3 du Code des Transports précise désormais qu'il est « **interdit d'avoir des arbres, branches, haies ou racines qui empiètent sur le domaine public ferroviaire, compromettent la sécurité des circulations ou gênent la visibilité de la signalisation ferroviaire. Leurs propriétaires sont tenus de les élaguer, de les tailler ou de les abattre afin de respecter cette interdiction.** »

C'est pourquoi il est demandé aux riverains de prendre toutes les mesures utiles pour faire réaliser les opérations d'élagage, de taille ou d'abattage de leur plantation à proximité de l'infrastructure ferroviaire avant que celles-ci compromettent la sécurité des circulations ferroviaires.

En cas d'accident imputable à l'absence d'entretien de la végétation, le propriétaire aura à en supporter les conséquences financières, lesquelles peuvent rapidement représenter des montants extrêmement importants et ne pas être couverts par son assurance. Sa responsabilité pénale peut également être engagée.



L'entretien de la végétation ne doit pas méconnaître ce qui suit :

1. L'exploitation ferroviaire présente des risques pour sa sécurité (risque de heurt par des trains ou risques électriques sur les voies électrifiées). Pour la réalisation des opérations d'entretien, il convient de se rapprocher des services techniques de l'Infrapôle Paris Sud Est à l'adresse :

SNCF RESEAU, Direction Générale Ile-de-France - DZP IDF
Infrapôle Paris-Sud-Est, Immeuble Bercy Crystal,
14 rue Gerty Archimède 75012 PARIS

2. Des consignations (interruption des circulations ferroviaires, ou consignation électrique de la caténaire) pourront potentiellement être mises en œuvre lorsque nécessaire.

3. La commune ayant pu protéger certains éléments paysagers sur son territoire, il est conseillé de se rapprocher de la mairie avant tout travaux afin de s'assurer d'être en conformité avec le règlement d'urbanisme.

Une année ponctuée d'incidents à répétition dont une majorité liée aux chutes d'arbres



10 mars 2023 : Affaissement d'un poteau d'éclairage public, rue du Petit Gironville. Les travaux d'urgence ont nécessité la fermeture de la voie. C'est dans ces conditions que les cars scolaires trouvent le moyen de s'enliser en voulant opérer un demi-tour.



23 juin 2023 : Chute d'arbre dans la rue du Moulin ayant entraîné obstruction de la voie. Cet arbre d'une hauteur impressionnante, situé dans une propriété privée, a probablement cédé sous la force de vents violents.



23 juin 2023 : Chute d'un arbre mort dans la rue de la Brosse. Fort heureusement, c'est une voie peu empruntée. Nous invitons les propriétaires à faire l'entretien d'usage notamment aux abords des voies routières.



25 juillet 2023 : Chute d'un arbre mort, issue d'une propriété privée, dans la rue de Milly ayant entraîné une fois de plus l'obstruction de la voie.



2 août 2023 : Chute d'un arbre, issue d'une propriété privée, dans la rue Jean-Claude Brégé (à la gare) ayant entraîné l'obstruction de la voie et la rupture de la ligne d'éclairage public.



Cette série d'incidents s'étant poursuivie, citons encore :

2 août 2023 : Chute d'arbre dans la rue de Maisse due aux vents violents ayant interrompu le trafic routier.

2 août 2023 : Chute d'arbre en bordure de l'étang de Buno.

3 août 2023 : Chute d'arbre à l'entrée du hameau de Chantambre ayant barré la voie.

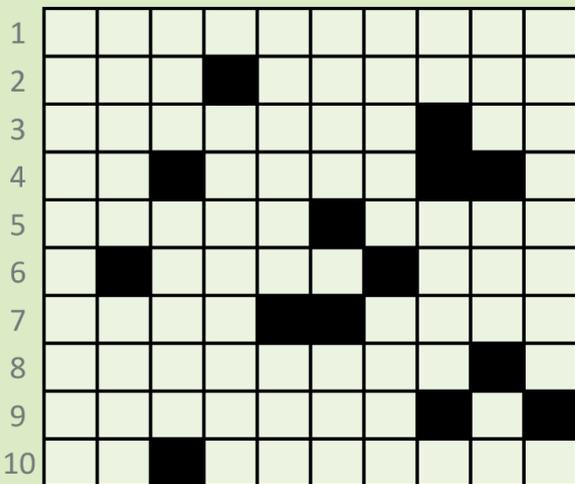
3 août 2023 : Chute d'arbre, à nouveau dans la rue Jean-Claude Brégé, au niveau du stade, ayant obstrué la voie.

Nous constatons un grand nombre d'arbres morts sur la liste des incidents.

Nous rappelons encore une fois de plus aux propriétaires :

- qu'il est primordial d'entretenir leurs massifs forestiers ;
- de savoir que la plupart des assureurs ne prennent pas en charge les dégâts causés par les arbres morts ;
- que la commune engage une procédure d'indemnisation financière à l'encontre des propriétaires concernés lorsque cela est nécessaire.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



JEUX Mots croisés

Horizontalement :

- Réhabiliteront.
- Saison - Œuvres musicales.
- Saucissons italiens - Sodium.
- Lettre grecque - Signale.
- Utile pour écrire - Emotion.
- Facile - Rivière de l'Est.
- Ecran - Lisière.
- Brillante.
- Habitants de Rennes les Bains - Interjection lyrique.
- Symbole de l'or - Assoupi.

Verticalement :

- Honorera.
- Métal grisâtre - Grand oiseau.
- Semblable - Manque d'affection.
- Atmosphérique.
- Fruits d'automne - Unité temporelle.
- Surveillance - Abri.
- Demeure - Ours en mythologie finnoise.
- Métal précieux - Petit étang.
- Non populaire - Palmipède - Club de football.
- Impératrices russes.

PROJETS EN COURS

Réfection de la voirie de la rue du Petit Gironville

La voie routière de la rue du Petit Gironville est le siège de mares à chaque épisode pluvieux (photo ci-dessous).

Cette situation due à la déformation naturelle de la voie et des travaux successifs de génie civil, impacte l'écoulement des eaux vers le fossé coulant (ru).



Une réfection de la bordure et du caniveau a été engagée pour rétablir l'écoulement vers le ru.

Le résultat obtenu est satisfaisant.

Les nids de poule et les érosions/fissures de la bande de roulement ont ensuite été traités.

Et enfin un gravillonnage sera appliqué pour réhabiliter l'adhérence de la voie.



Restructuration de la bibliothèque municipale

Ce projet consiste à restaurer la bibliothèque afin de faire à nouveau une offre culturelle publique.

Cela passe avant tout par une réhabilitation des lieux : les travaux de peinture sont terminés ainsi que la mise aux normes électriques. Le sol a été entièrement revêtu d'un parquet. Un faux-plafond a permis d'abaisser le niveau du plafond en l'isolant in fine.

Il restera la réception et l'installation du mobilier, le classement des ouvrages et la mise en place d'une application de gestion des prêts.

Travaux de réparation et d'aménagements divers réalisés

- Réparation des nids de poule route de Chantambre, chemin de l'étang, chemin de la Vieille Marmotte, Chemin de la Vallée ;
- Reprise et surélévation de bordure rue Jean-Claude Brégé ;
- Reprise de trottoir rue de la Brosse,
- Réparation de panneau de priorité de passage rue de Milly suite à dégradation ;
- Aménagement d'un sens interdit dans la rue de Milly pour les plus de 3T5 sauf engins agricoles ;
- Réaménagement de plots solaires route de Chantambre suite à dégradation ;
- Aménagement d'une interdiction de stationner sur le trottoir de la rue de Gironville ;
- Réparation des signalétiques de promenade de chiens en laisse au parc de Loury.

Autres projets

- Les ralentisseurs prévus : les dossiers de demande de subvention sont déposés auprès du Département de l'Essonne et nous sommes en attente de leur approbation avant le lancement des travaux ;
- La reconstruction du bâtiment de l'école est remise en étude architecturale pour une réalisation projetée en 2025 ;
- Le projet d'aménagement d'agrès est abandonné faute de subvention attribuée.

Création de puisards dans la rue de la Croix Bois Sec

L'impasse des Ouches est le siège du déversement des eaux de ruissellement venant de la rue de la Croix Bois Sec, ce qui rendait les épisodes pluvieux invivables pour les riverains.

Ce projet a consisté à l'aménagement de 3 puisards dimensionnés de manière appropriée dans la rue de la Croix Bois Sec pour absorber les eaux pluviales de ruissellement.

Il a été mis en œuvre en septembre dernier suivant l'implantation ci-dessous.



FINANCES COMMUNALES...

Le budget 2023 a été voté par le conseil municipal le 13 avril 2023 en équilibre (dépenses et recettes) à 809.203,56€ en section de fonctionnement et à 442.525,17€ en section d'investissement.

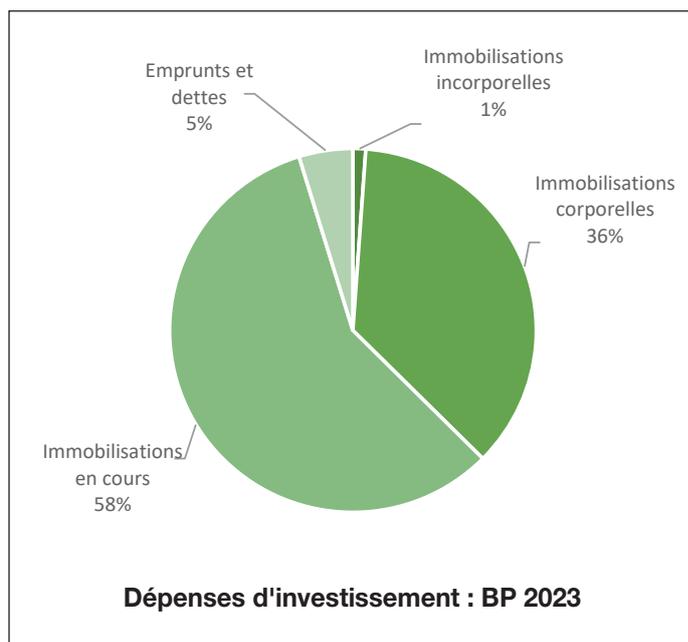
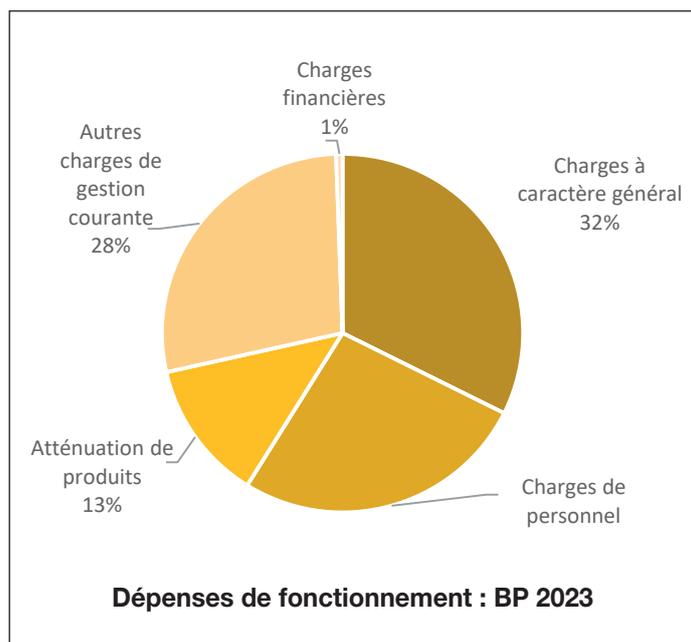
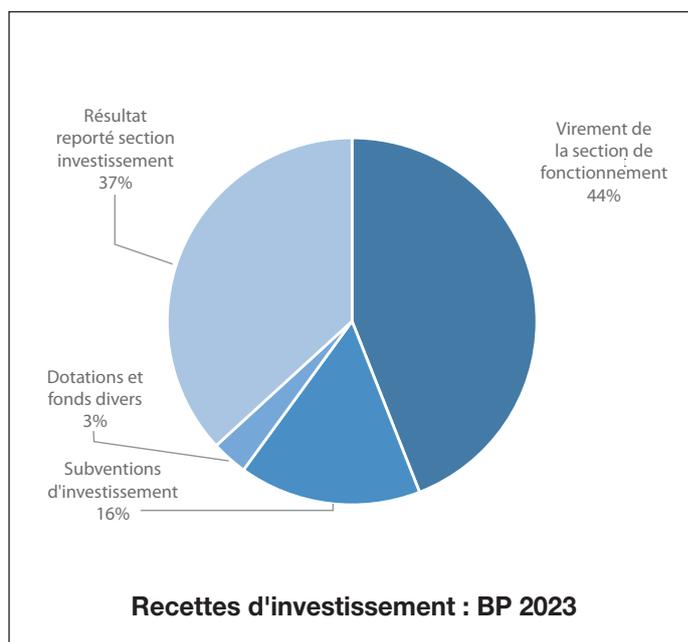
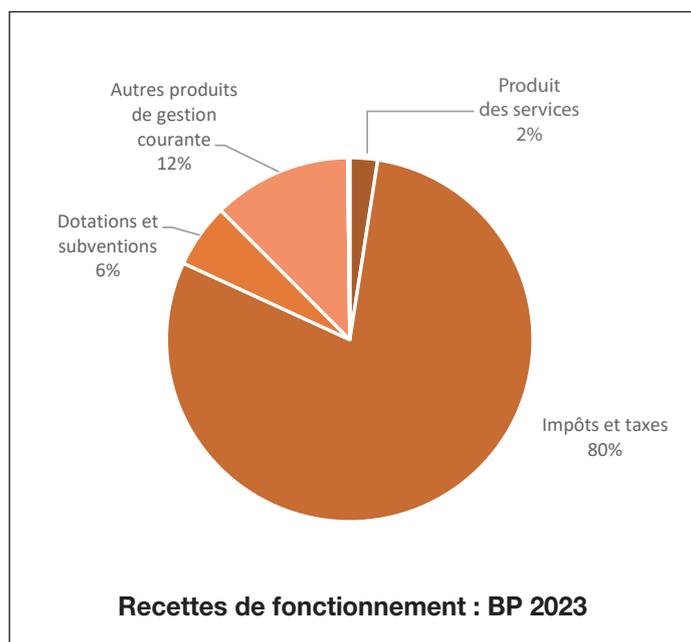
Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement notamment les dépenses d'énergie (révision des contrats d'électricité) tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil

départemental, de la Région, du PNRGF ou de l'Etat chaque fois que possible ;

- d'offrir des services de qualité aux habitants de la commune.

En 2023, les faits marquants en investissement sont la restructuration de la bibliothèque municipale, la réfection de la voirie de la rue du Petit Gironville et la création de puisards rue de la Croix Bois Sec. Nous espérons mettre en service la bibliothèque au début de l'année 2024. Le coût total des travaux est de 38.273,00€ (HT) subventionné à hauteur de 50% par l'Etat à travers la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).



LES ŒUFS DE PÂQUES DE BUNO... Malgré le temps couvert, le public était présent

Cela faisait trois ans que les enfants attendaient ce moment magique.

Le précédent évènement avait eu lieu en 2019, puis arriva le temps long de la pandémie.

Comme d'habitude, les enfants se sont préparés pour la chasse aux œufs en se munissant de paniers en tout genre. Les plus petits comptaient sur l'aide des parents.

Une longue attente, puis surgissent du ciel trois merveilleux avions à hélice.

Un PA19, le rouge et blanc, un Rans S7, le jaune ci-dessus et enfin un Savannah, l'orange en page de couverture.

Les pilotes se sont d'abord livrés à un défilé aérien en alternant les figures acrobatiques sous le regard émerveillé des enfants qui ne cessaient d'applaudir.

La récompense tant attendue tomba du ciel sous l'exclamation de ceux qui assistaient pour la première fois à cette fête.



Au top départ donné par les encadrants, c'est la course effrénée. La récolte a été excellente et les enfants ont promis de revenir l'année prochaine avec des paniers encore plus grands.

Merci à toute l'équipe de l'association qui a encadré cet évènement qui nécessite des mesures strictes de sécurité.

Merci aux pilotes : Olivier, Mathéo, Tanguy, les 2 Jean-Louis et Rémi.

BRAVO !



LE NETTOYAGE DU PRINTEMPS ET DE L'AUTOMNE, des bénévoles qui ne baissent pas les bras...

Le 2 avril et le 17 septembre 2023, les courageux volontaires se sont retrouvés pour arpenter les rues, chemins et espaces verts du village.

Le temps encore frais à ce printemps et la chaleur de cette fin d'été n'ont rien enlevé à leur détermination.

Cette action citoyenne a permis de débarrasser le plateau supérieur

des dépôts sauvages dont certains auteurs ont été identifiés à travers les objets laissés sur place et leurs identités communiquées à la gendarmerie avec un dépôt de plainte en sus.

Bravo aux volontaires qui continuent d'œuvrer pour la préservation du cadre de vie de notre village.



Comme **Ludovic**
notre ambassadeur

Participez
aux opérations
de nettoyage
dans tout
le Département!

ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE

Le Département renouvelle l'opération Essonne verte, Essonne propre qui se déroulera du 16 septembre au 29 octobre. Cette édition 2023 sera parrainée par Ludovic Franceschet, l'éboueur star de TikTok.

Depuis 28 ans, cette chasse aux déchets grande nature est proposée dans une multitude de lieux en Essonne: aux abords des routes, bords de rivières, espaces agricoles, forêts... L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, collectivités, entreprises) à la protection de l'environnement et de leur cadre de vie. Le Département se charge de fournir sacs poubelles, gants et bennes et d'assurer la valorisation des déchets ramassés.

E	R	E	L	L	I	D	R	O	C
D	C	O	R	D	E	E	T	E	E
F	O	N	T	E	T	E	R	G	G
R	E	M	N	P	A	R	A	E	R
E	H	R	E	R	V	A	V	I	O
L	C	A	M	E	A	Q	E	S	G
L	I	I	E	S	L	U	R	E	C
I	N	U	P	S	A	E	S	L	U
U	R	B	M	I	N	T	E	E	L
G	O	A	A	O	C	T	E	T	M
I	C	C	C	N	H	E	S	S	I
A	L	T	I	M	E	T	R	E	N
F	R	A	C	T	U	R	E	P	A
B	O	U	Q	U	E	T	I	N	N
C	A	R	A	V	A	N	E	E	T

JEUX Mots mêlés

Il faut retrouver tous les mots de la liste dans la grille : ils y sont mêlés horizontalement, verticalement, en diagonale et ce, dans les deux sens. Une fois ces mots repérés, les lettres non utilisées vous permettront de reconstituer un nouveau mot.

- | | | |
|-----------|------------|-----------|
| AIGUILLE | CORDILLERE | GORGE |
| ALTIMETRE | CORNICHE | PRECIPICE |
| AVALANCHE | CULMINANT | RAQUETTE |
| BOUQUETIN | DEPRESSION | TELESIEGE |
| CAMPEMENT | DOME | TRAVERSEE |
| CARAVANE | FONTE | FONTE |
| CORDEE | FRACTURE | UBAC |

Mot à trouver en 8 lettres :



FÊTE DES VOISINS ET DE LA MUSIQUE...

La convivialité de la fête des voisins associée à la féerie de la fête de la musique, ce 23 juin 2023



Solange

Le 21 juin 1982, sous l'égide de Jack LANG, ministre de la Culture à l'époque, avait lieu la première fête de la musique.

Elle se voulait gratuite, ouverte à toutes les musiques « sans hiérarchie de genres et de pratiques » et à tout le monde.

C'est dans cet esprit que nous associons la fête de la musique à la convivialité de la fête des voisins.

Il en résulte une émotion de réunion de famille, une atmosphère singulière à l'image de celle des fêtes populaires que l'on voudrait sans interruption.

Luc et Denis, sur les notes de leur accordéon et de leur guitare, au rythme des musiques de tout genre, enchantent la soirée.

Plus de soixante personnes, jeunes et grands ont répondu présents à cet événement. On faisait connaissance, se racontait des belles histoires, se taquinait et se partageait les délicieux plats apportés par les uns et les autres.

Merci au comité des loisirs qui a généreusement offert l'apéritif et a veillé à ce que personne ne manque de rien.



Denis et Luc



Nathalie



Mickaël



Les grillades assurées par Mickaël ont retenu l'attention gustative de tous.

Dans la volupté musicale et romanesque de la soirée, des personnalités se révèlent. Solange, sur les chants de Edith PIAF, a fait résonner l'unicité des notes d'antan. Nathalie ne s'est pas ménagée pour exécuter sans relâche des pas de danse.

Beaucoup se sont lancés sur la piste de danse comme dans les soirées privées.

D'autres, plus timides, ont plutôt été des spectateurs enthousiastes applaudissant les musiciens et danseurs.

Une soirée inoubliable qui a duré jusqu'au petit matin pour certains.

Une très belle édition !

COMITÉ DES LOISIRS...

Une année riche en événements

Le Comité des Loisirs a entamé cette première moitié d'année en beauté avec le concours de pêche qui a rassemblé les amateurs pour une journée en plein air.

Ensuite, la « Rando Apéro », une initiative novatrice qui a rencontré un franc succès. Les participants ont eu l'opportunité d'explorer la beauté de notre région tout en partageant des moments conviviaux.

Dans le second semestre, nous avons réuni les aînés pour un moment d'échange et de convivialité. De nouvelles aventures attendent notre comité :

- la participation à la « Fête de la betterave », un événement qui promet d'être festif pour tous ;
- une soirée disco en projet pour célébrer les 50 ans de notre comité ;



- les 4 et 5 novembre, notre bourse aux jouets ;
- et enfin, le marché de Noël, les 25 et 26 novembre pour clôturer l'année.

Le Comité des Loisirs continue de travailler sans relâche pour vous offrir des moments de convivialité. Nous sommes ravis de vous inviter à participer à ces événements, n'hésitez pas à rejoindre le comité des loisirs en tant que bénévole ! Restez à l'affût pour plus de détails sur les activités à venir, en consultant notre site internet, car l'année est encore loin d'être terminée.



Pour tout renseignement :
06.49.48.39.37
<https://comitedesloisirs-buno-bonnevaux.com>



Passion théâtre

Cette aventure nous a permis de découvrir le théâtre. Victor Quezada-Perez est venu dans notre école dans le but de nous faire découvrir son métier d'acteur. Ensemble, nous avons monté un spectacle de théâtre.

Nous avons réalisé 4 scènes de théâtre sur la nature pour vous montrer comment la protéger. Tout d'abord, nous avons créé une histoire sur un thème différent chacun. Puis ensemble, nous avons fait un spectacle. Chacun de nous devait apprendre un texte.

Le 24 juin à 14h30 à l'étang de Buno, nous avons exercé nos talents d'acteur grâce à Victor. Il a fallu nous maquiller, préparer le goûter et installer les bancs.

On était fiers.

Valentine et Claire

Notre année scolaire...

L'année a débuté avec la présentation de l'école. On a commencé avec les responsabilités, il y en a plein. Après, la Maîtresse nous a expliqué le mode de fonctionnement de la classe. Nous avons fait quatre maisons comme dans Harry Potter :

Fleur de feu - Plume de Phoenix - Esprit d'eau - Eclair lunaire

Pendant toute l'année nous avons eu une échelle de comportement et des privilèges.

Durant cette année de CM2, nous avons appris beaucoup de choses. Une très bonne année. C'était une année merveilleuse. Et je tiens à remercier la Maitresse qui a été très gentille tout au long de l'année. Elle nous a proposé plusieurs projets dont voici un aperçu. **On a adoré !**

Mayssa

Victor nous a présenté sa passion : le théâtre.

On a écrit des pièces en binôme. Victor les a rassemblées en fonction des groupes de la classe pour former quatre histoires, que nous avons jouées le 24 juin. Nous les avons écrites pour sensibiliser les gens à protéger la nature et les animaux. Nous voulons montrer qu'il est temps d'agir pour la planète avant qu'elle ne s'efface à jamais.

Enora et Elena

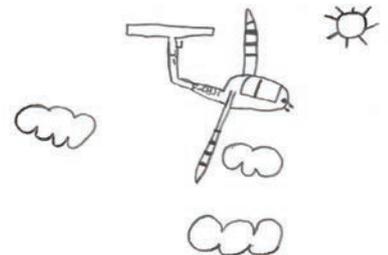
Nous avons créé un spectacle avec Victor Quezada Perez. Nous avons tous un rôle... Et nous avons tous travaillé.

Eva et Julien

Découverte des planeurs

Lors de notre randonnée du 30 juin, nous avons découvert l'aérodrome de Buno. Nous avons appris les parties du planeur. Nous avons posé des questions. On a vu des planeurs décoller. Chacun a dessiné son planeur.

Eva et Julien



BATUCADA

Tous les jeudis matin, Thierry, un intervenant, a enseigné la batucada (une musique brésilienne) aux élèves de Buno. Dix séances plus tard, les élèves ont présenté un spectacle dans la cour de la mairie (il y a eu ce même jour, la fête de la musique). Ce fut une très belle expérience pour les élèves.

Capucine et Mayssa

Les instruments de la Batucada sont :

- Les surdos
- Les tamborims
- Et les cloches agogô

Agathe et Louna

Aurélien Petit

Aurélien, un photographe animalier, qui a fait beaucoup de livres illustrés avec ses photos, est venu à l'école de Buno. Il a enseigné la photographie aux élèves et a offert à la classe un de ses livres nommé « Merveilles Naturelles ».

Il a ensuite emmené les élèves au bord de l'étang de Buno où ils ont photographié les animaux qui y vivent. Ils ont eu la chance de voir une oie bernache du Canada à cette occasion.

Mayssa et Capucine



Romane Dicko, judokate française, commence le judo autour de 13 ans, elle participe aux JO de Tokyo et obtient une médaille d'or. La Comète du judo complète son palmarès avec plusieurs médailles d'or aux différentes compétitions.

Tessa

Siarce

1^{ère} séance : Nous avons parlé de la consommation d'eau dans la maison, de la consommation d'une personne. Une personne consomme environ 10 L d'eau par jour.

2^{ème} séance : Nous avons parlé du cycle de l'eau et des rivières sur une maquette puis nous avons rempli un document sur ce qu'on avait retenu.

3^{ème} séance : Nous avons pêché des micro-invertébrés et on nous a expliqué que la libellule a une cousine qui s'appelle la demoiselle, leur différence est que la libellule est noire mais la demoiselle est bleue. Et plein d'autres choses encore.

Lysiana et Elissia



Vive le sport

Boxe :

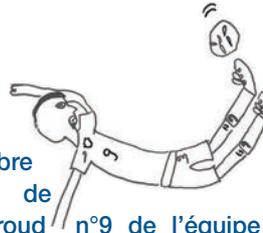
Nous avons pratiqué de la boxe française avec Laurent notre intervenant. Nous avons appris à nous battre et à toujours se protéger avec notre garde...



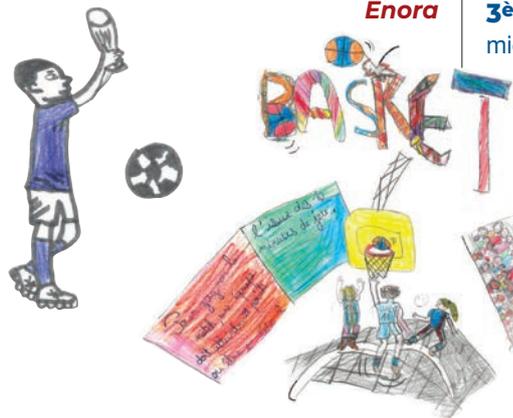
TESSA WORLEY, skieuse française a eu une médaille de bronze en 2021 en parallèle, une médaille d'or en 2017 en géant en individuel et une seconde avec l'équipe de France. Blessée, elle a renoncé aux JO de 2014.

GIROUD, footballeur,

Le 4 décembre 2022, en 8^{ème} de finale, Olivier Giroud n°9 de l'équipe de France, marque un but qui n'est pas compté malgré une retournée acrobatique. C'était contre la Pologne : la France a tout de même gagné 3-1 et est allée en quart de finale.



Enora



Rugby :

Nous avons pratiqué le rugby à toucher avec Nathan notre intervenant. On a appris à jouer en équipe. On s'est bien amusés.

Volley :

Et... Nous avons fait du volley pendant une séance avec M. Ory, professeur d'EPS du collège et d'anciens élèves de Buno.

Eva et Julien



Siarce

Deux intervenants ont fait cours aux élèves de CM2 de Buno sur les courants de l'Essonne. Après deux interventions, ils ont, comme promis, emmené les élèves de Buno faire une partie de pêche. Cette activité divertissante leur a permis de découvrir les espèces qui vivent dans l'eau.

Capucine et Mayssa



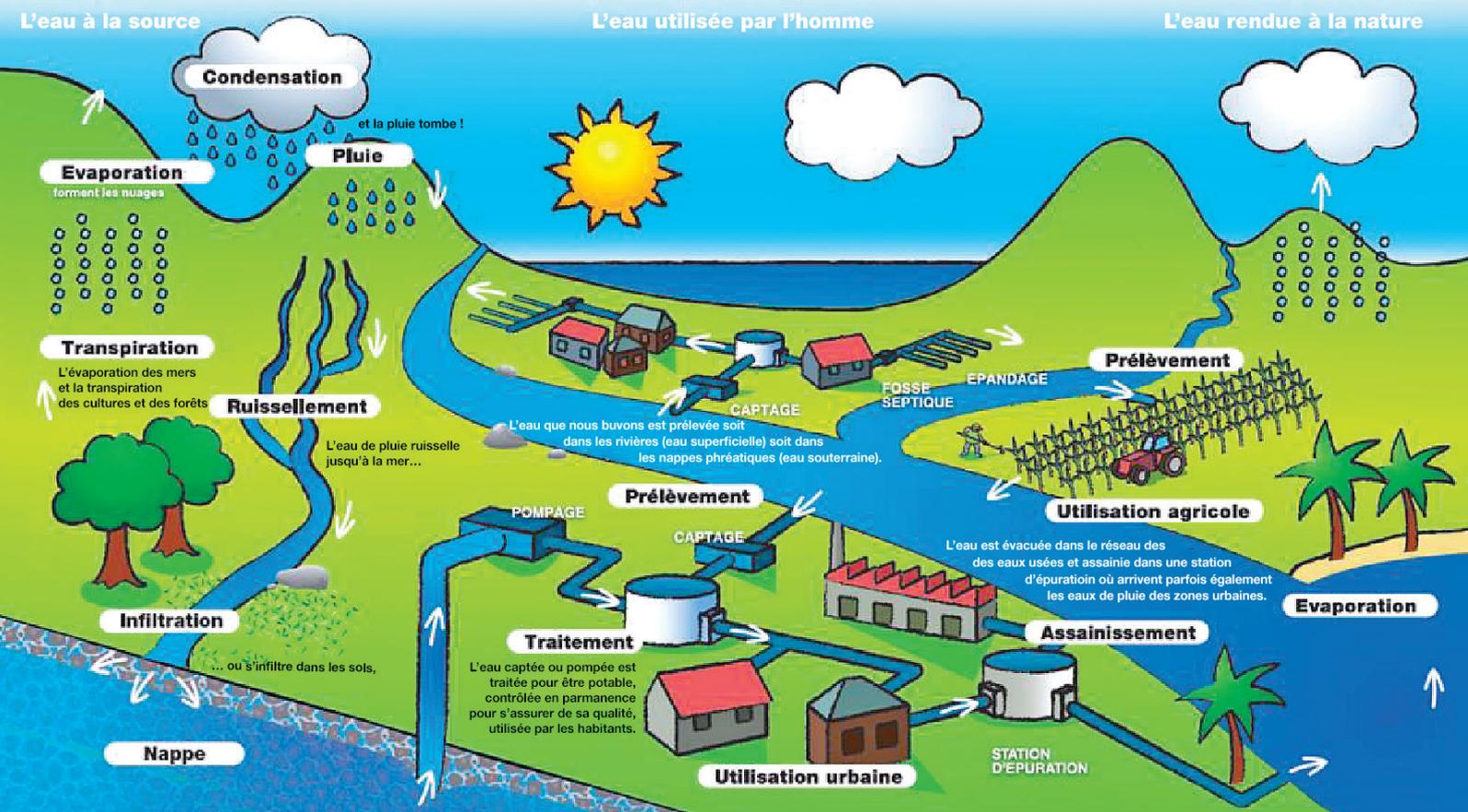
Nous avons appris le cycle de l'eau. Nous avons pêché des macro-invertébrés. On a vu une maquette pour expliquer la rivière. Pour conclure, nous avons appris beaucoup de choses sur l'eau.

Eva et Julien



Siarce, le savez-vous ?

L'EAU QUE NOUS BUVONS, L'EAU QUE NOUS REJETONS, C'EST FINALEMENT LA MÊME !



Le quizz de l'équipe cours d'eau et milieux aquatiques du Siarce

Questions :

Q 1. D'où vient le nom de la rivière
Essonne ?

Réponses

A : d'une déesse des eaux celte et
gauloises

B : d'une forêt proche d'Orléans

C : d'un historien qui a découvert la
rivière

Q 2. Combien d'espèces de poissons
trouve-t-on dans la rivière Essonne ?

Réponses

A : une vingtaine

B : une cinquantaine

C : une centaine

Q 3. Quelle information est vraie ?

Réponses

A : L'eau de l'Essonne ne contient
pas d'uranium

B : Le débit de l'Essonne est monté
à 60 m³/s en 2016

C : L'eau dans les marais a diminué
d'1 m par rapport à 2022

Q 4. Quel animal inattendu a-t-on déjà vu
se baigner dans l'Essonne ?

Réponses

A : Un crocodile

B : Un hippopotame

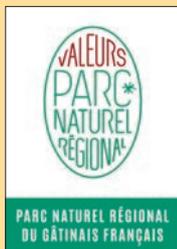
C : Un orang-outan

L'eau sous toutes ses formes, dans le corps humain, dans la maison et sur la planète :

Le syndicat intercommunal d'aménagement de rivières et du cycle de l'eau (Siarce), sur son territoire, mène des actions qui s'inscrivent dans un objectif de bon état des eaux. Ces actions s'exercent dans les différents domaines des métiers de l'eau : services de distribution d'eau, d'assainissement eaux usées et eaux pluviales et de protection du milieu naturel.

C'est un acteur essentiel qui veille et contribue à la qualité de l'eau de notre quotidien.

PNRGF : La marque « Valeurs Parc naturel régional »



« Valeurs Parc naturel régional » est une marque collective, attribuée par les Parcs naturels régionaux aux entreprises de leur territoire qui le souhaitent, et qui satisfont le niveau d'exigence requis. Elle concerne aussi bien les produits alimentaires qu'artisanaux, les hébergements et prestations touristiques, les restaurants ou encore les points de vente de produits locaux.

Développée depuis 2019 dans le Parc du Gâtinais français, la marque Valeurs Parc met en avant l'engagement fort, entre le Parc et les entreprises locales, centré sur trois valeurs :

1 La préservation de l'environnement, en agissant sur la protection et la valorisation des paysages, des milieux naturels et de la biodiversité, par le choix de matières premières et méthodes de production raisonnées, favorisant la transition écologique et énergétique ;

2 Le bien-être des êtres vivants, grâce à un développement maîtrisé qui conjugue savoir-faire traditionnels et créativité, qui encourage une consommation tournée vers le plaisir, la santé et le bien-être ;

3 L'ancrage territorial, à travers la valorisation des ressources locales, la proposition des services et produits sur le territoire, et le développement d'initiatives et de projets locaux.

En s'engageant dans le réseau Valeurs Parc, les entreprises du territoire font le choix de respecter un cahier des charges spécifique à leur activité, pendant au moins 5 ans.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français anime un réseau diversifié de **près de 70 entreprises Valeurs Parc**. Producteurs, artisans, savonnerie, hébergeurs, restaurateurs, boutiques gâtinaises ou encore prestataires d'activités, tous en commun une chose : des valeurs !

En choisissant les entreprises de la marque Valeurs Parc naturel régional, les consommateurs contribuent ainsi à la vie du territoire et à sa préservation.

Vous recherchez une entreprise Valeurs Parc ?

Elles sont toutes dans l'annuaire Valeurs Parc 2023 ainsi que sur le site Valeurs Parc

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/valeurs-parc>

Recette

Muffins aux myrtilles, petite douceur estivale !



Ingrédients pour 6 muffins

- ☀ 180 g de myrtilles fraîches,
- ☀ 1 œuf,
- ☀ 60 g de beurre + un peu pour le moule (facultatif),
- ☀ ½ pot de yaourt nature,
- ☀ 100 g de farine,
- ☀ ½ sachet de levure chimique,
- ☀ 75 g de sucre en poudre



Préparation

- * Préchauffez le four à 180°C.
- * Faites fondre le beurre dans une petite casserole, puis réservez.
- * Beurrez très légèrement le moule à muffins pour faciliter le démoulage ou garnissez chaque alvéole d'une caissette en papier.
- * Conservez 6 myrtilles pour la décoration.
- * Dans un saladier ou dans le bol d'un robot, battez le sucre avec l'œuf, jusqu'à l'obtention d'une texture légère et mousseuse. Incorporez la farine et la levure chimique, puis versez le yaourt et le beurre fondu pour assouplir la pâte. Mélangez afin d'obtenir une pâte lisse et homogène, puis ajoutez délicatement les myrtilles.
- * A l'aide d'une cuillère, remplissez les moules aux deux tiers, puis décorez d'une myrtille.

Cuisson

- * Enfournez pour 20 mn, jusqu'à ce que les muffins soient bien gonflés, dorés à l'extérieur et cuits à l'intérieur. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau : elle doit ressortir sèche.
- * Sortez les muffins du four et dégustez-les chauds, tièdes ou froids.

BON APPÉTIT !

RÉSULTAT DES JEUX

5	2	3	7	9	6	1	8	4
9	4	6	8	5	1	7	2	3
1	8	7	4	2	3	9	5	6
7	3	8	5	6	9	4	1	2
2	6	9	1	7	4	5	3	8
4	5	1	2	3	8	6	9	7
3	1	4	9	8	7	2	6	5
6	7	2	3	1	5	8	4	9
8	9	5	6	4	2	3	7	1

Sudoku :

A	U									
R	E	N	N	O	I	S				
E	M	I	N	E	N	T	E			
T	E	L	E		O	R	E			
C	A	I	S	E						
E	N	C	R	E		E	M	O	I	
P	I									
S	A	L	A	M	I	S				
E	T	E		O	P	E	R	A	S	
R	E	T	A	P	E	R	O	N	T	

Mots croisés :

Mots mêlés :
TERRASSE
Quiz de l'équipe Diccema du Starce :
Question n°1 :
Réponse A :
Question n°2 :
Réponse A :
7 T E L E O R E E
8 E M I N E N T E S
9 R E N N O I S O
10 A U E N D O R M I
Question n°4 :
Réponse B

VOTRE ACTUALITÉ EST NOTRE ACTUALITÉ

Transmettez-nous l'information que vous souhaitez partager (notes, photos...) La rédaction la publiera en fonction de l'actualité et de la place disponible.

- Directeur de publication : Bernardin Coudoro
- Comité de rédaction et de relecture :
Ségoène Bercher, Rédactrice en chef, Véronique Gérard, José Peral, Christophe Taillefer, Thierry Bechetoille, Bernardin Coudoro avec la participation de l'école de Buno et du comité des loisirs.
- Création et Réalisation : jva-graphicréa
www.jva-graphiccrea.com - Imprimé en France

